



PROGRAMME  
D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE

## REPLACEMENT DES POMPES DE CIRCULATION DE CHAUFFAGE

**CHF 200.-**  
de subvention

### QU'EST-CE QU'UNE POMPE DE CIRCULATION ET POURQUOI LA REMPLACER

Une pompe de circulation, alimentée par de l'électricité, a pour fonction de faire circuler l'eau du circuit hydraulique dans les tuyaux du chauffage de sol ou dans les radiateurs.

Les anciennes pompes de circulation de chauffage utilisent énormément d'électricité, tandis que les nouvelles pompes de circulation, très performantes, économisent jusqu'à 75 % d'énergie électrique.

Si toutes les pompes de circulation inefficaces en Suisse étaient remplacées et correctement réglées, la consommation d'électricité équivalente à celle de 255'000 ménages pourrait être économisée.

### RÉSERVEZ VOTRE SUBVENTION

Le remplacement d'une pompe de circulation fait l'objet d'une aide financière forfaitaire de CHF 200.- par pompe de circulation d'étiquette-énergie classe A.

La liste des pompes de circulation donnant droit à la subvention se trouve sous: [www.effiwatt.ch](http://www.effiwatt.ch)

Sont exclues les pompes intégrées dans les chaudières, celles-ci faisant partie de l'installation de chauffage.

## PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE DE PROKILOWATT

Ce programme d'efficacité électrique qui a été lancé le 1er octobre 2014, participe à des investissements visant la réduction de la consommation d'électricité. Valable pour tous les bâtiments existants du territoire des cantons de Neuchâtel et du Jura, il vise le remplacement

d'équipements et d'installations mis en place avant le 31.12.2010.

Ce programme d'efficacité électrique est financé et soutenu par ProKilowatt (sous la gestion de l'Office fédéral de l'énergie OFEN). Le service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel et la section de l'énergie du service du développement territorial du canton du Jura gèrent la communication relative au programme. L'entreprise Effienergie contrôle les dossiers, les valide et verse les subventions.

## INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Les conditions générales de soutien et le lien vers le formulaire de demande se trouvent sous: [www.effiwatt.ch](http://www.effiwatt.ch). La saisie des données se fait uniquement par voie électronique.

Pour des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à:

**ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de l'énergie et de l'environnement  
Section Energie et immissions

### Fabien Wetli

Responsable du centre de conseils InfoEnergie  
Rue du Tombet 24 - CH-2034 Peseux

+41 32 889 67 30  
[fabien.wetli@ne.ch](mailto:fabien.wetli@ne.ch)  
[www.ne.ch/energie](http://www.ne.ch/energie)

**JURA**  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Service du développement territorial  
Section de l'énergie

### Michel Frey

Responsable de l'efficacité énergétique  
Rue des Moulins 2 - CH-2800 Delémont

+41 32 420 53 10  
[michel.frey@jura.ch](mailto:michel.frey@jura.ch)  
[www.jura.ch/energie](http://www.jura.ch/energie)